

Compte rendu de l'Assemblée générale du Centre d'Etudes Picardes

Avril 2018

Membres : mesdames Julie Auger, Esther Baiwir, Mercedes Banegas, Anne Dagnac, Rose-Marie François, Cécile Kaisin, Sophie Leterrier, Fanny Martin, Pascale Renders, Anne-José Villeneuve ; messieurs Mathieu Avanzi, Matthieu Balthazard, Jonathan Brindle, Fernand Carton, Jean-Michel Eloy, Olivier Engelaere, Jean-Marie Kajdanski, Jean-Luc Vigneux.

Fonctionnement de l'AG virtuelle : chaque message est envoyé à tous les membres, comme une parole ayant lieu en assemblée générale. À l'issue de l'échange, un vote a eu lieu sur les propositions rédigées par le secrétaire. Dix personnes sont intervenues dans les discussions et huit ont pris part au vote. La synthèse ci-dessous fait le point sur les informations diffusées et les décisions prises à la majorité.

1. Préalable

Le Centre d'études picardes, association loi 1901, a fait l'objet d'une déclaration en préfecture d'Amiens le 6 décembre 2017 et la création de notre association, (sous le numéro RNA : W802014141) a été publiée au J.O. numéro 0049 du 9-12-2017. Les statuts ont été déposés et sont accompagnés d'un règlement intérieur. Le siège est à l'Université de Picardie, localisation autorisée par le président de l'université. Le bureau provisoire qui a été déclaré est composé de : Présidente, Esther Baiwir ; Trésorière, Mercedes Banegassaorin ; Secrétaire, Jean-Michel Éloy. Le président d'honneur est Fernand Carton.

2. Approbation des statuts (6 oui, 1 non, 1 abstention).

3. Partenariats

À la question "Le bureau peut-il prendre l'initiative de monter des partenariats et conventions ?", 6 membres répondent "oui", 2 "oui, après consultation des adhérents". Les deux réponses n'étant pas contradictoires, nous pouvons décider que la consultation des adhérents par le bureau avant de signer est souhaitable.

4. Réseau

La première activité du CEP est la mise en relation des chercheurs qui travaillent sur le picard, qu'ils aient ou non un statut universitaire actuellement. À l'unanimité, nous décidons de créer une liste de diffusion et de discussion du CEP pour permettre à ses membres d'échanger des informations.

La question d'un site Web a également été soulevée et entérinée à l'unanimité. Des solutions concrètes sont à l'étude.

5. Activités

Deux colloques auront lieu cet automne, l'un à Valenciennes le 14 septembre (*Entre francisation et démarcation : Usages hérités et usages renaissantistes des langues régionales de France*), l'autre à Lille, à une date à définir (*Picard et ressources numériques*). La date du

second a fait l'objet d'une consultation (rapprochée ou non de celle de Valenciennes), mais aucune option n'a remporté une majorité de voix.

Toutefois, il est décidé à l'unanimité que le CEP patronne ces deux colloques (qui seront affichés « en association avec le CEP ») et y joigne une réunion.

6. Bureau

Le bureau actuel (présidente: Esther Baiwir; secrétaire: Jean-Michel Eloy; trésorière: Mercedes Banegas Saorin) est reconduit pour un an (6 votes pour), au terme duquel un nouvel appel à candidatures sera lancé. Bien entendu, le titre de président d'honneur de Fernand Carton n'a pas été remis en jeu.

7. Modalités des assemblées

Les appréciations sur la modalité « à distance » de cette AG sont majoritairement positives (6 votes pour), même si il serait intéressant de combiner cette formule à des rencontres en présentiel, ce qui sera envisagé à l'automne lors des deux colloques cités supra.

8. Divers

L'université de Picardie, dans le cadre de son déménagement dans de nouveaux locaux à la citadelle d'Amiens, vient de nous attribuer un bureau. Nous allons donc au cours de l'été déménager la bibliothèque du CEP dans une partie du nouveau campus de la citadelle nommée "maison de la recherche". Cette décision de la direction de l'université, symboliquement importante, doit être interprétée comme un encouragement direct à nos travaux.